



Plan Cancer - Tumorotheque

Etiquette d'identification du patient :

Vous avez peut être entendu parler du Plan Cancer mis en place par le SPF Santé Publique.

Dans ce cadre, le Plan Cancer soutient 11 hôpitaux possédant une tumorotheque gérée de manière centralisée. Le CHU BRUGMANN est un de ces hôpitaux. En sa qualité d'hôpital universitaire, le CHU BRUGMANN participe ainsi à la récolte de prélèvements à l'occasion d'un acte chirurgical que vous allez peut-être subir à titre préventif, diagnostic ou thérapeutique.

Les tissus résiduels, c'est-à-dire les tissus qui n'ont pas été utilisés dans le cadre de votre prise charge, seront conservés dans cette tumorotheque, suivant des protocoles scientifiques rigoureux et dans le respect du secret professionnel. Les tissus résiduels et les données cliniques associées seront rendus disponibles pour la recherche scientifique via la tumorotheque virtuelle créée par le Registre National du Cancer, et ce, de manière totalement anonyme.

Si toutefois une étude produit un résultat ayant des implications significatives pour votre santé, il sera possible de retracer vos données anonymisées afin de pouvoir vous en informer (pour plus d'informations, visitez le site www.virtualtumourbank.be).

Le but est de pouvoir améliorer les connaissances médicales et ainsi dans le futur mieux prendre en charge les patients atteints de pathologie cancéreuse.

Vous pouvez vous opposer à la conservation et à l'utilisation de vos tissus résiduels ; dans ce cas vous pouvez remplir le document ci-joint et le communiquer aux admissions, dans votre unité de soins ou à votre médecin. Si vous ne vous y opposez pas lors de votre séjour à l'hôpital, vous pourrez toujours vous y opposer ultérieurement en en faisant la demande par écrit auprès de votre médecin traitant ou du médecin chef de l'hôpital.

Nous espérons toutefois que vous serez convaincu de l'importance de ces recherches ; il vous est loisible pour toute question de vous adresser à votre médecin traitant.

Nous vous remercions de votre attention et pour votre participation.

Les directions générale médicale et générale.

Opposition à l'utilisation résiduelle d'un prélèvement

Je soussigné(e) (nom et prénom du patient),
